

LIEN SOCIAL

A mesure du vieillissement, les personnes sont de plus en plus exposées à l'isolement et ses conséquences en matière de bien-être, d'accès aux droits, de vie sociale.

Selon une étude de la Fondation Petits frères des pauvres

Baromètre solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2021, Septembre 2021

26%

des personnes âgées de 60 ans et + ressentent un sentiment de solitude

En Occitanie

Sentiment de...

- isolement familial : 19%
- isolement amical : 33%
- isolement du voisinage : 22%
- isolement associatif : 57%.

Facteurs d'isolement

- L'isolement touche plus particulièrement les femmes, les personnes de plus de 85 ans, et les personnes aux revenus modestes.
- Les 85 ans et +, sont les plus touchés par l'isolement du cercle de voisinage (33%) et des réseaux associatifs (66%).
- En zone urbaine, l'isolement social renvoie à un manque de solidarités et de relations de voisinage. De tous les territoires d'habitat analysés, les QPV sont ceux qui présentent le risque d'isolement le plus élevé pour les aîné(e)s.



L'isolement impacte non seulement la santé des seniors mais fragilise également leur accès aux droits (isolement relationnel / institutionnel) et aux aides facilitant le maintien à domicile

ENJEUX

- Repérage et recensement des seniors vulnérables
- Lutte contre l'isolement
- Solidarité intergénérationnelle
- Médiation et aller-vers
- Prévention du non-recours aux soins

[Repérage / recensement](#)

[Lutte contre l'isolement](#)

[Accès aux droits](#)

[Soutien aux proches aidants](#)

Enjeux

En France, au moins un français sur six soutient un proche en situation de dépendance. Les proches aidants ne seront plus aussi nombreux dans les années à venir qu'actuellement. Au niveau national, en 1990 il y avait 11 personnes de 55 à 65 ans pour 1 personne de 85 ans et plus. Aujourd'hui, ce ratio s'est réduit à 4 et tombera à 2 d'ici à 2040. Face au vieillissement croissant de la population (d'après l'Insee, à l'horizon 2060, près d'un français sur trois aura plus de 60 ans) la question des aidants devient un enjeu de santé publique.

L'ONPV relève que les habitants issus des QPV recourent plus à la prestation de compensation du handicap qu'ailleurs. Ces bénéficiaires reçoivent plus fréquemment un versement pour une aide humaine. Lorsque c'est le cas, ils recourent davantage qu'ailleurs à un aidant familial. Cela s'explique certainement par le fait que le reste à charge d'une entrée en EPAHD ou d'une aide à domicile, n'est pas à leur portée financière.

Selon le laboratoire de l'égalité, 73% des salariés aidants n'ont pas connaissance des dispositifs d'aides financières, techniques et humaines disponibles, et 78% des aidants d'une personne âgée cacheraient cette situation à leur employeur de peur d'être stigmatisés, alors même que depuis 2020, une loi leur autorise un congé au titre de leur statut d'aidants familiaux.

Le CODES30 notait qu'en plus de la charge (financière, logistique, psychologique) que porte un aidant, celles et ceux issus des quartiers sont en plus touchés par leurs propres problématiques (accès aux soins, aux droits, à la culture, problèmes de mobilité...). Les aidants sont donc d'autant plus exposés aux problèmes de stress, d'usure et de fatigue, de problèmes de santé que leur situation sociale ne leur permet pas toujours de se repérer dans le système d'accompagnement et de prise en charge de l'aidance familiale, de la perte d'autonomie d'un proche vieillissant.

Enjeux

- Accompagner les aidants familiaux
- Faciliter l'aide familiale
- Informer et accompagner les aidants vers leurs droits en tant qu'aidants familiaux
- Prévenir l'épuisement et soutenir le répis

Lien social



[Retourner
à l'accueil](#)

[Retourner au
menu "lien social"](#)

> Soutien aux proches aidants

Liens avec les actions territoriales

Santé : Prévention de la perte d'autonomie

Social : maintien du lien social

Les partenaires et les ressources territoriales

- CNSA
- Département (Conférence des financeurs)
- CNAV
- MDPH / MDA
- Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic) ou points infos seniors, destinés aux personnes âgées et à leurs proches.
- Caisses de sécurité sociale (approche globale du vieillissement et actions communes (Interrégimes : CNAV, MSA et ex. RSI, partenariat avec AGIRC ARRCO) dans les territoires.
- Plateformes d'accompagnement et de répit (PFR)
- Un partenariat a été conclu le 22 juin 2023 entre Ma Boussole Aidants et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). L'objectif de ce partenariat est d'engager une démarche de mutualisation d'informations visant à enrichir l'annuaire du site internet pour-les-personnes-agees.gouv.fr et la plateforme digitale maboussoleaidants.fr.

Ces ressources nécessitent de travailler de manière transversale de façon à s'assurer que les personnes âgées issues des QPV ont été prises en compte dans les politiques de droit commun déployées par ces acteurs ressources et partenaires.

Paroles de pro/d'habitants

Le rôle des proches, notamment des enfants est très important parce que les personnes âgées sont souvent un peu perdues. Qu'il s'agisse de venir demander de l'aide pour une démarche administrative ou participer à une activité, elles n'osent pas venir d'elles-mêmes.

Nous voyons souvent des personnes venir pour la première fois accompagnées d'un de leurs enfants, ce qui permet d'établir un lien de confiance, pour qu'ensuite la personne âgées ose revenir seule.



Lien social



[Retourner au menu "lien social"](#)

> Soutien aux proches aidants

Des solutions pour agir

Le bus des aidants - Initiative portée par l'association des Aidants d'Occitanie (ADAO) dans l'Hérault

Le Bus des Aidants a pour mission de repérer et de soutenir des proches aidants isolés, éloignés des lieux d'informations et d'accompagnement. En partenariat avec l'ADMR de l'Hérault, l'association, le Bus des Aidants vient à la rencontre des habitants. Il offre la possibilité aux aidants qui accompagnent au quotidien un proche en perte d'autonomie, de partager leurs expériences avec les professionnels présents à son bord, de bénéficier d'informations sur les dispositifs existants, d'être orientés selon leur besoins.

Ils peuvent également participer à des activités de bien-être, de développement personnel et de loisirs. Cette initiative est portée par une dynamique collective réunissant des professionnels.

[En découvrir +](#)

Un service d'accompagnement global et de proximité pour les aidants - L'initiative du CIDFF67 du Bas-Rhin

Suite à un constat récurrent que de nombreux aidants, notamment des femmes, rencontrent des difficultés (accès à leurs droits, accès à l'emploi ou dysfonctionnement des relations familiales), sans avoir conscience des enjeux de leur rôle d'aidant, le CIDFF a créé un bureau d'accompagnement individualisé des aidants, le BAIA. Une travailleuse sociale y assure des permanences et propose aux aidants un accompagnement individuel, en lien étroit avec des juristes, médiateurs, conseillers en insertion socio-professionnelle. Le CIDFF Le BAIA les informe sur les ressources existantes et les oriente vers les acteurs appropriés. Il met également en place, avec les partenaires locaux (collectivités, professionnels de santé ou médico-sociaux, associations...), des ateliers collectifs de sensibilisation et d'information sur le rôle et les soutiens du proche aidant.

[En découvrir +](#)

